

# Compte-rendu de séance des élus de l'Appel

Vendredi 21 mai 1999 à 17h30 - Lausanne

Nombre de personnes présentes: 33 (voir liste annexée)

Personnes excusées: 7 (voir liste annexée)

La séance est ouverte à 17h46 par Jacques Zwahlen. Par le biais d'un tour de table, les élus se présentent rapidement.

Ouverture par Jacques Zwahlen. Jacques annonce le retard de Luc, le P.V. sera donc examiné plus tard.

## 1<sup>o</sup> PV de la séance du 9 avril 1999

Luc Recordon annonce l'envoi prochain du P.V. de cette séance.

## 2<sup>o</sup> Point de la situation

Premiers travaux de la Constituante, du COPAC et de la commission de planification des travaux et du règlement : information et appréciation

### 2.1. Commission de planification des travaux : état de la situation (Marcel Cohen Dumani)

Il reste deux séances avant que la commission ait fini ses travaux.

La prochaine séance de la Constituante a été fixée au 23 juin, le matin assermentation, l'après-midi discussion sur la planification et du règlement. Séance supplémentaire prévue pour le 30 juin pour terminer les travaux du 23 juin.

#### • Règlement

Travail sur la base du règlement proposé par le CE. Présidence à trois proposée par la commission, car les trois se complètent tout en couvrant le 75% de l'électorat: De plus aucun des trois ne veut assumer la présidence seul sur l'ensemble des travaux.

Comité de pilotage de 11 membres: maintenu, probablement avec les mêmes personnes.

Plénum: c'est lui qui désignera les constituants dans les commissions. Mode de scrutin par liste.

Élection du président par vote individuel.

6 commissions thématiques de 30 membres sont prévues, de même qu'un rapport de minorité...qui portera sur 10 commissions de 15 membres

1 commission Structure et Coordination (2 membres délégués par les commissions thématiques).

Par ailleurs, il est prévu une commission de Rédaction (1 membre délégué par les commissions thématiques)et une commission Communication rattachés au Comité de pilotage

#### • Séance plénière

— Lieu en principe, Lausanne et environs

— possibilité de se déplacer dans le Canton

— 1/2 heure pour les questions du public avant le début des réunions.

— Salle: Dorigny, Beaulieu ou Rumine (?)

— Répartition dans la salle: la question reste ouverte

— Débat en public

- Commissions: lieu de réunion choisi librement
  - Date : une séance par semaine soit de plénum, soit de commission. Alternance entre les jeudis et les vendredis. Planification des séances sur 6 mois
  - Débat à huit clos, mais synthèse des travaux disponible et/ou publiée rapidement après chaque séance.

## • Journée de réflexion

Date à définir: il n'est pas possible de le prévoir pour le 30 juin.

Ce sera donc en août.

18 groupes de 10 constituants, composition aléatoire par tirage au sort

Tous les groupes débattent du même thème avec quatre points chauds.

5 thèmes retenus:

- Organisation territoriale: réduction drastique du nombre des communes
- Droits fondamentaux: le développement des droits sociaux
- Les autorités cantonales: point chaud xyz
- Les droits politiques: octroi des droits politiques aux étrangers
- Le rôle et les tâches de l'État: la séparation de l'Église et de l'État

### Déroulement de la journée:

8h00	Accueil
8h15	Tirage au sort, matin et après-midi
8h25	Présentation des candidats
8h30	Thème 1
10h00	Thème 2
11h30	Thème 3
13h00	Repas commun
14h30	Thème 4
16h00	Thème 5
1730	Fin des travaux
18h00	Apéritif

### Conduite de la réflexion

40' Recueil sur des feuilles A1 (flip-charts) des perceptions des participants sur les avantages et inconvénients du point chaud. Mode spontané et bref (pas d'argumentation)

10' Comptage du degré de reconnaissance des perceptions émises. Vote à main levée, point par point.

40' Recueil des idées novatrices concernant le thème constitutionnel traité. Mode spontané et bref (pas d'argumentation).

Toutes les réflexions sont rassemblées et une synthèse sera mise à disposition des commissions thématiques. Travail effectué par le Secrétariat avec l'aide de la commission de planification et règlement.

### Les animateurs

Deux par groupe. Les animateurs peuvent aussi s'exprimer

Les 36 animateurs sont des constituants volontaires qui seront annoncés et auront reçu une formation par des professionnels sur une journée. Les professionnels seraient à disposition en soutien.

Il faut que la Constituante appartienne aux constituants.

### **Questions:**

- *N'y a-t-il pas un risque de blocage puisque les animateurs auront une couleur politique?*

- Pour ne pas braquer les constituants et les postulations d'animateur, il faut présenter le dispositif comme un moyen d'offrir aux animateurs une préparation pour assurer une uniformité de travail et de cohérence plutôt que de dire une formation des animateurs.
- Bon écho dans les partis concernant la démarche.
- Peu de risque de torpillage en fonction de la méthode aléatoire.

## **2.2. Comité de pilotage (Luc Recordon)**

### **• Cérémonie d'installation**

Le projet de Payerne: vous l'avez reçu. Volonté d'associer les sensibilités laïques et confessionnelles. Cela n'a peut-être pas été forcément bien perçu par tous.

### **• Nomination du secrétaire général.**

Une vingtaine de candidature. Audition par les 3 co-présidents.

3 candidatures seront auditionnées par le Copac. Parmi celles-ci: Olivier Guye (le secrétaire provisoire).

- L'information/communication: pas encore été travaillée par le Copac.

Il était beaucoup (trop?) dans l'attente des travaux de la commission de planification. Elle devrait être dans les prérogatives du Comité de pilotage en relation avec les commissions thématiques.

Faut-il organiser le Secrétariat général en conséquence?

Faut-il avoir une conception ouverte/modulable de la communication en fonction de l'évolution des travaux?

### **Questions:**

- *Est-il prévu de filmer les travaux?*

Il faudrait associer l'ensemble des TV locales.

- Associer les jeunes (gymnases, écoles professionnelles, etc.).

Associer également les enseignants d'histoire dans le cadre des travaux de maturité, travaux interdisciplinaire, connaissance du monde. (Gymnase, Écoles prof, 8/9e années)

L'idée des séances itinérantes n'est pas abandonnée. Le surcoût est dérisoire (env. frs 5'000. - par séance).

Proposition de Luc: on pourrait organiser des conférences de presse ouverte à la fin des travaux (pas seulement les journalistes).

Derrière les consultations et les sondages: la question du coût entre en ligne de compte.

On pourrait associer la presse nous aider en ce sens?

- Ouverture d'une ligne téléphonique ou de fax liée au comité de pilotage?

- Appel pour que nous alimentions le site de l'Appel (mode passe: appel).

Un site internet de la constituante serait utile; la proposition a été formulée à M. Guye.

A Luc de s'assurer du relais auprès du Copac.

## **3<sup>o</sup>** Suite des travaux de la Constituante, infos et décisions

### **3.1. Commissions thématiques**

Les 6 commissions disposeront

- de la synthèse journée de réflexion
- des avant-projets (jaune et bleu)
- de la constitution actuelle

#### **Les commissions thématiques:**

1. Le statut du canton, les principes généraux, les rapports avec l'extérieur
2. Le rôle, les tâches de l'État, les finances
3. Les droits et devoirs fondamentaux
4. Les droits politiques
5. Les pouvoirs: législatif, exécutif, judiciaire
6. L'organisation territoriale et les communes

Les commissions thématiques se chargeraient de l'essentiel de la rédaction (débat sur ce point, certains voudraient confier le travail de rédaction à la commission de structure et coordination). Débat programmé en plénum sur cette question toutes tendances confondues.

Une commission de rédaction serait prévue à la fin, notamment pour juger de la conformité à la Constitution fédérale.

Le projet de Constitution sera ensuite avalisé par le Plénum, puis soumis au vote populaire.

Sur l'idée d'un premier scrutin sur un préambule, sur des principes ou sur des thèmes, les résistances sont extrêmement fortes. Il est des plus probables que cette idée soit à remiser au placard.

L'information: la tâche majeure du comité de pilotage en l'état actuel des choses. Cette tâche sera d'autant plus fondamentale s'il n'y a pas de consultation préalable.

#### **Questions:**

• *Il faudra, à un moment ou à un autre, que quelqu'un rédige un préambule. Or cela ne figure pas dans la réflexion actuelle.*

La sous-commission du règlement a introduit une attribution de communication au bureau, ce qui n'était pas prévu dans le projet du CE.

• *Vous avez parlé de communication, mais pas de consultation de la population. Or, ce sont deux choses différentes.*

Les commissions thématiques pourront auditionner, consulter, associer, y compris la population.

Communication extérieure: le bureau.

Mais pour l'instant, il n'est pas prévu de consultations populaires parce qu'il faudrait déjà modifier la constitution actuelle.

• *Il faudrait que les gens puissent prendre contact avec les commissions thématiques (sens population -> commission). Il ne faut pas que cela soit dans un seul sens (commission -> population).*

• *Y a-t-il des révisions qui ont échoué en consultation populaire?*

La constitution de Soleure.

Un autre risque, c'est de ne pas faire grand chose pour être sûr de ne pas additionner les oppositions. C'est pour cela qu'il est important d'entrer en discussion avec la population.

Il nous faut bien faire attention. En l'état, il semble que nous ayons un fusil à un coup. Après on arrête les travaux de toute façon.

• *Faut-il rédiger un rapport de minorité sur la question d'un vote préalable?*

Il vaut peut-être mieux laisser cette question ouverte pour la ressortir le cas échéant.

### 3.2. Calendrier des travaux

23/30. juin	Assermentation
Septembre 99	nomination des commissions thématiques associer la population
30 juin 2000	Plénum - Rapports des commissions
Juillet/Août 2000	Consultation, synthèse
Sept./Nov. 2000	Plénum - débats et approbation des principes
31.12.2000	Commission, rédaction, avant-projet
01.09.2001	Plénum 1er et 2e débat d'adoption
Sept. 2001	Votation populaire

### 3.3. Les points en suspens

#### • Double examen:

sur les points véritablement difficiles, 30 personnes ce n'est pas suffisant. Une proposition est de les faire examiner par une autre commission thématique avant d'aller au plénum. Il y a un risque de repartir pour 9 mois. Solution de compromis: comme c'est trop contraignant, de rendre cette solution facultative; la commission de Structure déciderait du double examen ou non. La question est encore en suspens

• La commission de rédaction doit-elle faire partie dès le début de la Commission de structure et de Coordination? (vote 8 contre 8 avec le président en faveur).

### 3.4. Reste à adopter

- la planification des travaux
- les articles du règlement à remanier
- et nous déterminer :
  - sur le rôle de la commission de rédaction et son introduction
  - le double examen facultatif

### Question:

• *Quand la journée de réflexion?*

Fin août - début septembre. Le calendrier devrait être déplacé légèrement.

## 4<sup>o</sup> Divers

Jeu. 27 mai à 20h00 au CPO à Lausanne: Constitution ! Que diras-tu des familles? Conférence organisée par Pro Familia Vaud.

### Prochaine séance:

**le 11 juin à 17h30, Lausanne, Buffet de la Gare.**

D'ores et déjà excusées: Mireiller Jemelin, Viviane Jomini.

## Liste de présence à la séance du 19 février 1999 de l'Appel pour une Constituante qui ait du souffle

### Personnes présentes:

Nicole Grin	Lausanne
Benjamin Samy	Vufflens-la-Ville
Jomini Viviane	Cheseaux
Holenweg Rouyet Anne	Renens
Baehler Beck Anne	Riex
Farron Pierre	Lausanne
Léchaine Jean-Michel	Syens
Pellaton Buthold	Lausanne
Van Singer Christian	Lutry
Aubert Josiane	La Vallée
Saugy-Anhorn Nathalie	Yverdon
Bornand Anne	Pully
Roulet Catherine	Le Mont
Athanasiades Jean	La Conversion
Renaud Dominique	Avenches
Weill-Lévy Anne	Le Mont
Burri Marcel	Bex
Volluz Françoise	Lausanne
Nicod François	Vulliens
Chapuis Allegra	Lutry
Bovon Martine	Nyon
Cuendet Marie-Christine	Pully
Jemelin Mireille	Aigle
Pillonel Cédric	Yverdon
Dufour Denise	Bex
Bielman Anne	Aigle
Martin Marie-Hélène	Payerne
Wiser Henri	Moudon
Keshavjee Shafique	Vevey
Recordon Luc	Jouxens-Mézery
Cohen Dumani Marcel	Lausanne
Zwahlen Jacques	Lausanne
Kaufmann Lyonel	Vevey

### Excusés:

Jacques Pernet, Irène Wettstein, Laurence Martin, Jean Le Roy, Pierer Hunkeler, Claude Schwab, Monique Freymond-Bouquet.